



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

bénéficiaires

Question écrite n° 112253

Texte de la question

M. Thierry Lazaro interroge M. le garde des sceaux, ministre de la justice et des libertés, sur le nombre de personnes, fonctionnaires et contractuels, qui ont bénéficié en 2010 de plans de formation professionnelle continue, tant au sein de son ministère que des administrations et services en dépendant.

Texte de la réponse

Le système d'information des ressources humaines du ministère de la justice et des libertés est en cours de modernisation. Il ne fournit pas encore un suivi individualisé des agents formés. Seul un recensement global du nombre de stagiaires est effectué. Ainsi un agent peut être comptabilisé plusieurs fois s'il a suivi au cours d'une même année plusieurs formations. Dans le cadre de cette comptabilisation, le nombre d'agents fonctionnaires et contractuels du ministère de la justice et des libertés, hors École nationale de la magistrature, ayant suivi au cours de l'année 2010 des actions de formations continues, s'élève à 113 354.

Données clés

Auteur : [M. Thierry Lazaro](#)

Circonscription : Nord (6^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 112253

Rubrique : Formation professionnelle

Ministère interrogé : Justice et libertés

Ministère attributaire : Justice et libertés

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 juin 2011, page 6796

Réponse publiée le : 23 août 2011, page 9200